

Herblay

Référendum sans surprise sur le stationnement payant

HIER MATIN, sur le marché d'Herblay, 92 % des votants se sont prononcés contre le projet de stationnement payant en centre-ville qui doit être effectif le 1^{er} février prochain. Le référendum citoyen, sans valeur juridique, mis en place par l'opposition PS et PC a comptabilisé un peu plus de 300 votants. « Notre objectif est de rouvrir le débat avec la mairie », explique Olivier Dalmont, conseiller municipal PS. Un souhait exaucé directement, car une délégation UMP était présente juste à côté du stand où était installée l'urne. « C'est bizarre, mais c'est la première fois qu'ils viennent distribuer des tracts sur le marché, ironise un militant du Parti communiste. La preuve que le maire ne doit pas être si à l'aise avec son projet ! »

« Nous lancerons un service de minibus gratuit »

Peu de gens, donc, pour approuver le stationnement payant, sauf peut-être cette militante UMP qui vient de voter en faveur du projet. « Ça mettra un terme aux voitures-ventouses », affirme-t-elle. « Comment les gens peuvent donner leur avis tandis que l'on n'a pas encore expliqué ce qu'il en est », rétorque alors Patrick Barbe, le maire. On tiendra compte de tout le monde, les riverains, les commerçants... Nous avons également retiré beaucoup de l'expérience de Conflans-Sainte-Honorine et nous instaurerons une période de



HERBLAY, HIER. La grande majorité des 300 votants qui se sont exprimés lors de cette consultation sans valeur juridique ont dit non au stationnement payant en centre-ville. (LP/A.BA)

gratuité qui sera aux alentours d'une vingtaine de minutes. » Et Philippe Rouleau, un de ses adjoints, d'ajouter : « Le parking de la gare sera gratuit le week-end et nous lancerons un service de minibus

gratuit. » Un argument que rejette Olivier Dalmont. « Que la police municipale fasse respecter zone bleue et le problème n'aura plus lieu d'être

A.B